

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 23 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Vincent MAZIN, Maire.

Etaient présents : Mmes Chantal BOISSONNET, Amélie DANIEL, Marie-Pierre DEGEORGES, MM. Sylvain DELEVILLE, Emeric DESIAGE, Stéphane FALGOUX, Yves FERRIER, Guillaume FLANDIN, Matthieu-Pierre GAVAIX, Mmes Jacinthe GUILLOT, Claudette JULLIEN, Joëlle LAFARGE, M. Vincent MAZIN, Mmes Danielle RANCY, Leslie ROMEO, Adeline ROUX, M. Laurent SAUNON, Mmes Michèle SEYCHAL, Agnès VACHER, M. Bruno VITAGLIANO.

Procurations : M. Gérard CHASSAING a donné pouvoir à M. Laurent SAUNON, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, M. Mathieu MORIOU a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, M. François PIGNOL a donné pouvoir à M. Vincent MAZIN, Mme Lydie ROBERT a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO, M. Jean-Pierre RODIER a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Juline RODRIGUES a donné pouvoir à M. Matthieu-Pierre GAVAIX.

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2026-27 : BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU)

M. le Maire présente le Compte Financier Unique – exercice 2025 de la commune de Mur sur Allier et propose à l'assemblée d'adopter celui-ci tel que joint à la présente délibération,

M. Vincent MAZIN, Maire, sort de la salle du conseil et sous la présidence de M. Yves FERRIER, doyen de l'assemblée, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget principal,

- ARRETE le résultat définitif tel que joint à la présente délibération.

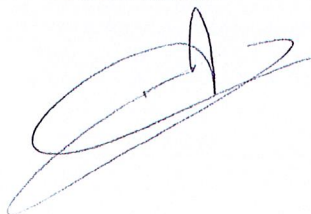
Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

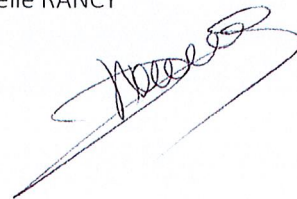
Pour copie conforme ; en Mairie le 29 avril 2026,

Certifiée transmise en Préfecture, le 30 avril 2026

Le Maire,
Vincent MAZIN



La secrétaire de séance,
Danielle RANCY



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 207 420,00	3 073 126,08	6 280 546,08	
	Recettes réalisées (1)	B	1 662 681,60	3 010 848,50	4 673 530,10	
	Restes à réaliser	C	867 229,00	0,00	867 229,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 555 485,89	3 424 570,00	5 980 055,89	
	Dépenses réalisées (1)	E	1 785 866,09	2 868 981,21	4 654 847,30	
	Restes à réaliser	F	385 024,00	0,00	385 024,00	
Différences entre les titres et les mandats		G = B - E	-123 184,49	141 867,29	18 682,80	
Résultats antérieurs reportés		H	-651 934,11	351 443,92	-300 490,19	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		G + H	-775 118,60	493 311,21	-281 807,39	
Différence entre les restes à réaliser		I = C - F	482 205,00	0,00	482 205,00	
Résultat cumulé		G + H + I	-292 913,60	493 311,21	200 397,61	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre